

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 637

Artikel: Carrières féminines : la jardinière : (suite de la 1re page)

Autor: G.N.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

die, projet dont nous ne pouvons que nous féliciter. Dans sa brochure intitulée *Mutter-schaftsversicherung und Krankenkassen (Assurance-maternité et caisses-maladie)*, M. Gisiger met le doigt sur les lacunes du système actuel et montre la nécessité absolue d'une protection suffisante de la maternité, au moyen d'une assurance sociale étendue aux hommes et aux femmes. « Il ne serait pas équitable, dit-il, de charger les femmes seules des conséquences financières de la maternité, elles qui en supportent déjà tous les sacrifices moraux et physiques, ceci d'autant plus que les femmes ne sont pas seules à bénéficier des prestations de l'assurance, mais toute la famille, donc le père également. Et ce n'est certes pas trop demander qu'à exiger aussi la cotisation pour l'assurance-maternité de l'homme célibataire — que des motifs égoïstes empêchent en général de fonder un foyer —, puisque lui aussi a été mis au monde ! Ainsi toutes les personnes assurées des deux sexes devraient être mises à contribution pour l'assurance-maternité, ce qui simplifierait grandement son organisation ».

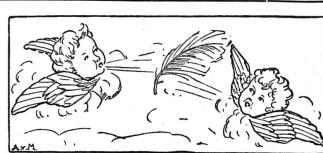
M. Gisiger résume son exposé en une série de propositions, dont voici les lignes essentielles :

1. L'assurance-maternité est introduite par une révision de la loi sur l'assurance-maladie, dont elle formera une branche indépendante. Elle remplacera les dispositions actuelles concernant l'indemnité pour l'accouchement et la prime d'allaitement. Afin d'éviter toute organisation nouvelle, coûteuse et compliquée, elle est incorporée dans l'organisation des caisses d'assurance-maladie.

2. L'assurance-maternité pourrait être déclarée obligatoire pour toute personne des deux sexes âgée de plus de 15 ans, appartenant aux classes peu fortunées. Les personnes de classes plus aisées ne seraient admises à cette assurance que si elles sont également assurées contre la maladie. Ou bien, autre éventualité, tous les membres des caisses d'assurance-maladie feraient partie de l'assurance-maternité, et d'autres personnes n'y seraient admises que dans certains cas particuliers.

3. En ce qui concerne les prestations, deux solutions sont également présentées : ou bien un versement global et fixe de 240 fr. pour chaque naissance, ce qui permettrait une évaluation nette des risques. Ou bien une évaluation des frais basée sur une série de dépenses minutieusement établies. Une prime d'allaitement de 30 fr. pour la mère qui allaita son enfant pendant dix semaines et de 5 fr. en plus pour chaque semaine supplémentaire jusqu'à concurrence de 50 fr. serait également prévue.

Les caisses d'assurance-maladie recrutant leurs membres dans des milieux très divers, il va sans dire que certaines d'entre elles seraient mises à contribution plus fortement



DE-CI, DE-LA

Une femme découvre un nouvel élément.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* nous apprend qu'une femme, Dr. en sciences physiques à l'Institut radioactif de Berne, a réussi, avec un de ses collègues, à déceler et à photographier un nouvel élément intitulé N° 85, jusqu'à présent encore inconnu dans le domaine de la radioactivité.

Il s'agit de Mrs. Alice Leigh-Smith, qui, chose intéressante à relever, est la femme d'un diplômé à la Légation britannique à Berne. Ancienne élève de Mme Curie, Mrs. Leigh fut la première femme anglaise à obtenir un doctorat en physique

que d'autres. Il est donc indispensable de prévoir une compensation des risques entre les différentes caisses.

4. Le point le plus brûlant est celui de la couverture financière du projet. Se basant sur un nombre approximatif de 48.000 naissances assurées, si l'assurance-maternité est déclarée obligatoire pour tous les ménages à revenus modestes, M. Gisiger conclut à une dépense minimale de 12 millions, dont la moitié serait à supporter par les fonds publics (Confédération 4 millions, cantons et communes 1 million chacun). Il resterait alors à la charge de chaque assuré une prime annuelle de 3 fr. ou une prime mensuelle de 25 ct.

Nous sommes persuadés que ce projet, en tenant compte des besoins actuels aussi bien que des possibilités financières et politiques de notre pays, constitue un grand pas en avant. Il part du principe que chacun doit s'efforcer de surmonter ses difficultés par sa propre volonté et par ses propres moyens, et que les fonds publics ne doivent intervenir que là où cela semble indispensable. En tant que femme, nous remercions chaleureusement M. Gisiger, et nous appelons de tous nos vœux la réalisation rapide de ce projet, qui est l'expression simultanée de la prévoyance individuelle et de la solidarité collective.

A. LEUCHT.

IN MEMORIAM

Mme Louis Bard (Genève)

Ce fut une féministe fervente, fidèle autant que convaincue, que Mme Louis Bard, que nous avons eu le plaisir de perdre le 2 avril dernier, à l'âge de 80 ans. Fervente, fidèle, convaincue : les trois qualificatifs s'appliquent bien à tout ce qu'elle nous donna, à l'ardeur qu'elle apporta à défendre nos idées, à la persévérance avec laquelle elle en suivit, et cela récemment encore et malgré son grand âge, toutes les manifestations, à la foi profonde qu'elle mit en la justice de notre cause. Et c'est pour cela, comme pour sa chaleur de cœur, sa bienveillante modestie, sa

atomique ; elle fit également des études de médecine et ses recherches contre le cancer la firent connaître dans de nombreux milieux scientifiques, si bien que la méthode préconisée par elle fut recommandée dès 1936 pour la lutte contre le cancer en Angleterre avant d'être appliquée chez nous à l'hôpital de l'Île à Berne.

Le collègue de Mrs. Leigh, le Dr. Walter Minder, est directeur de l'Institut de radium de Berne, et est connu par de nombreuses publications et recherches dans le domaine de la radiothérapie.

Selon les journaux américains, la plus haute distinction journalistique des Universités américaines, soit la médaille d'or « Quilland Scroll » a été décernée à une femme, Jane Webb, bien connue à New-York à la fois comme journaliste et speaker à la Radio. D'après la même source c'est à Florence Seibert, professeur extraordinaire de biochimie à l'Université de Pensylvanie, qu'a été attribuée la plus haute distinction de la Société américaine de chimie, la médaille d'or « Garvan ».

bonté compréhensive, que nous aimions à la voir au milieu de nous, et que son départ inattendu, mais accompagné, hélas ! de terribles souffrances, nous laisse un véritable chagrin.

Femme de pasteur et mère de pasteur, compagnon dévoué, mère aussi d'une nombreuse famille de filles et de fils, grand-mère de petits-enfants auxquels elle s'intéressait passionnément, Mme Bard aurait eu, certes, une vie assez remplie pour nous dire comme tant d'autres que « sa tâche lui suffisait chez elle ». Mais c'était justement parce qu'elle était une fervente et une fidèle qu'elle tenait, malgré tout, à nous donner son appui sans limite. Membre de vieille date de l'Union des Femmes, membre fondateur, ou peut s'en faire, de l'Association pour le Suffrage, abonnée de la première heure de notre journal, elle ne se contentait pas de suivre nos séances ou de lire nos articles, mais nous encourageait par sa présence et ses paroles. Puis, nous travaiâmes ensemble en 1928, dans un petit Comité spécial dont le but lui tenait à cœur, le Comité qui fit campagne pour l'obtention à Genève du pasteur féminin dans l'Eglise nationale protestante. Ah ! c'est que là, à son ardeur de féministe et de protestante, se joignait une autre cause, énonçant elle aussi par le cœur qu'il y témoignait ! et combien de fois, depuis lors, en suivant la belle carrière de sa fille cadette dans le pastoraat, n'ai-je pas songé à tout ce que cette carrière devait à cet amour maternel, si tendre aux heures difficiles, si encourageant aux heures de lassitude, si compréhensif aux heures de joie... Mme Marcelle Bard a souvent dit ce que, dans sa vocation, elle devait à l'exemple de son père : il lui faudra, hélas ! maintenant, dire aussi tout ce qu'elle a dû à la constante et vaillante présence de sa mère...

Et c'est parce que nous savons le vide cruel que creuse pour elle cette mort si subite avec tous ses déchirements, que nous tenons à lui dire ici, à elle, à ses sœurs, à tous les siens, notre plus chaude sympathie pour une perte que nous considérons comme un peu la nôtre, et l'assurance d'une vraie tristesse.

E. GiD.

HOTEL COMTE

VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin



Les femmes et les livres

Du féminisme à la presse féministe

(suite et fin)¹

La première base du mouvement féministe en Angleterre fut posée par le livre de Mary Wollstonecraft: *Vindication of the rights of women* (1798), et le premier journal répondant à ses théories fut *The English Woman's Journal*, créé en mars 1858 par Barbara Leigh Smith, Anna Jeameson et Bessie Reiner Parkes. La cause initiale de cet essor avait été le recensement de 1851, démontrant que plus de deux millions de femmes se trouvaient réduites à vivre de leurs propres moyens sans que ceux-ci leur soient donnés par une éducation appropriée. Nous savons de reste combien fut vaillante, persévérente, dévouée, la lutte soutenue par les femmes anglaises. Les publications féministes de l'époque contiennent d'énormes dossiers. En passant, donnons un souvenir au joli, au courageux cri des jeunes filles d'Écosse: *Education!* En 1865 quelques-unes d'entre elles se réunissent pour

former *The Edinburgh Essay Society* sous l'égide de Sarah Siddons Mair, et instaurer un magazine intitulé *The Attempt* qui remporta un vif succès.

Aux Etats-Unis d'Amérique, le début de la lutte féministe date de la participation des femmes à la lutte pour l'abolition de l'esclavage. Un écrivain de renom, Margaret Fuller, s'associa avec Emerson pour créer *The Dial*, puis devint l'une des plus actives collaboratrices de la *New York Tribune* dirigée par Horace Greeley. Cette entrée entre les deux sexes est typiquement américaine. Elle donna d'ailleurs de fort bons résultats. Très vite le mouvement féministe se développa, quoique un peu retardé par la guerre de sécession, et les journaux affluent. Les Américaines obtinrent le droit de vote déjà en 1888 dans certains Etats. Les Etats-Unis furent donc le premier pays à garantir les droits politiques de la femme.

De leur côté, les pays scandinaves et la Finlande évoluaient rapidement. Mais les femmes du sol latin, (Espagne, Portugal, Amérique du sud) osaient à peine prononcer le nom de féminisme. Pourtant, un peu après 1895, un mouvement se dessina en faveur du suffrage. Des journaux féminins furent publiés: *A voz Feminina*, dirigé par une femme portugaise, l'écrivain D. Guiomar Torreao, *L'Espana moderna*, le *Renacimiento* qui combattit spécialement la prostitution réglementée, etc. Les Espagnoles devinrent électriques en 1924 et Séville, ville entre toutes traditionaliste, nomma 3 femmes au conseil municipal.

Pour clore ce tour du monde voici la petite île de Puerto-Rico — dans la grande Amérique

du Sud — où se manifestèrent les premiers symptômes du féminisme. La Sudaméricaine a en général la plume facile. Obdulia Cottas de Lazar, écrivain et journaliste, fonda en 1925 la revue littéraire *Voluntad*, et Amparo Fernandez Nater, une des pionnières du féminisme et de la Croix-Rouge à Puerto-Rico, dirigea avec bonheur la *Revista Puerto-riquena* ceci pour ne citer que deux exemples parmi beaucoup d'autres. Les principaux efforts de la presse féministe sud-américaine tendent à combattre la superstition et l'analphabétisme, à développer la protection de l'enfance abandonnée, l'instruction agricole des femmes, l'hygiène publique, etc.

** *

Nous avons dit combien est consciente la documentation de Mme Schürch. Dans la troisième partie de son étude, consacrée à *La Femme journaliste*, on la sent gênée par une certaine inexécution du métier. Rien n'est plus excusable. « De la littérature au journalisme, dit-elle, il n'y a qu'un pas à franchir ». Je crois, au contraire, que ces deux faces du travail de plume sont très différentes et ne se complètent pas nécessairement. Je veux dire par là que l'on peut apprendre à écrire — on obtiendra alors un « produit de remplacement », souvent fort acceptable, du talent spontané — mais que le métier de journaliste est celui qui s'enseigne le moins. Avant la technique — correction du style, culture générale, « trucs » — il y a un certain esprit double-face, à la fois imaginaire et précis, observateur et primesautier, une sorte de désinvolture intellectuelle, il y a surtout l'intuition. Je crois qu'une jeune fille qui désire devenir journaliste doit faire très tôt un stage dans une rédaction, essayer sa plume

même sans préparation complète, afin de juger elle-même ses possibilités et de pouvoir, s'il y a lieu, envisager une autre profession. Actuellement il existe dans les universités de plusieurs pays des cours de journalisme. En Suisse, seules les universités de Zurich, Fribourg et Berne possèdent cette chaire.

« Comme reporter, continue Mme Schürch, les femmes peuvent se tailler de jolis succès. Mais cette profession est exténuante. Elle exige une bonne santé, beaucoup d'audace, une prompte faculté de décision, la connaissance des langues étrangères et la technique de l'illustration. Cela aussi est un peu exagéré. Le reporter-photographe est là, précisément, pour seconder le journaliste-reporter (dans la plupart des cas du moins). Et le reportage n'est pas toujours représenté par une aventure extraordinaire ou une exploration à l'Himalaya ! Par contre, nous approvons sans réserve Mme Schürch lorsqu'elle déclare que la femme ne devrait jamais chercher à copier le style ou les idées masculines: « C'est sa particularité qui fait sa force. Et cette différence doit aussi se montrer dans la manière dont elle exerce sa profession ».

Le programme de la presse féministe est à peu près le même partout conclut Mme Schürch (chapitre IV): Préparer les femmes à leur rôle d'électrices et de citoyennes, développer en elles des forces qui souvent elles ignorent, ainsi que le sentiment de leurs responsabilités sociales. Mais ce programme est en chaque contrée adapté à la mentalité et au caractère national. Mme Schürch insiste sur l'importance éducative et morale de la presse féministe, sur les devoirs, les responsabilités du journaliste, dont les paroles, les écrits, ont

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

La Résidence
11, Florissant - Genève
Hôtel - Restaurant - Bar
Grands et Petits Salons pour Réceptions
G. E. LUSSY, Directeur

Carrières féminines

La Jardinière

(Suite de la 1^{re} page.)

Comment se préparer à la carrière de jardinière ? On peut faire un apprentissage pratique, chez un horticulteur; au bout de 3 ans, on obtient le certificat fédéral de capacité. Ou bien, on peut entrer dans une école d'horticulture. C'est généralement la meilleure méthode, car les écoles sont organisées en vue d'un but unique: former des jardiniers; et leur programme établit un équilibre parfait entre la pratique et la théorie. L'avantage de l'apprentissage est de réduire les frais le plus possible, surtout si l'apprentie est logée et nourrie chez ses parents. Dans une école, les frais s'élèvent au minimum à 2000 fr. par an; on y passe 3 ans, ou seulement 2 ans, la 3^e année étant employée à un stage dans un établissement horticole, où le travail est généralement rémunéré.

En Suisse, les principales écoles d'horticulture pour jeunes filles sont celles de Niederlenz, en Argovie (la plus ancienne avec celle de la Corbière), celle de Hünenbach près de Thoune, celle de Montmirail, et celle de la Corbière, près d'Estavayer. Cette dernière a été fondée il y a plus de 30 ans par Mme de la Rive (Genève) et Roberty (Paris).

Dans toutes ces écoles, les élèves sont initiées à la culture maraîchère, à la floriculture et à l'arboriculture, au travail de la serre, à celui du potouiller et du rucher; elle font un peu d'agriculture surtout depuis la guerre, et suivent des cours de dessin, de chimie, de botanique et de comptabilité. On leur fait faire de la menuiserie courante, des plans de jardins, l'emballage et les conserves des produits du jardin, du verger et de la basse-cour; souvent aussi, elles apprennent à filer. Les écoles d'horticulture suisses acceptent en général, si elles ont de la place, pour de courtes périodes (un an, ou moins), des élèves qui veulent simplement avoir quelques notions de jardinage pour travailler chez elles.

Une fois leurs études terminées, ainsi que les stages permettant de se spécialiser, comment les jardinières gagneront-elles leur vie ? Les barèmes actuels montrent qu'elles peuvent demander, à l'heure, de fr. 1.— à fr. 2.80, selon qu'elles sont

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
École LÉMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
métiers
approuvée
programmes individuels
gain de temps

BAECHLER
tapisseries, spécialistes du tapis.

Buisson-Paisant

3, rue du Rhône - Genève

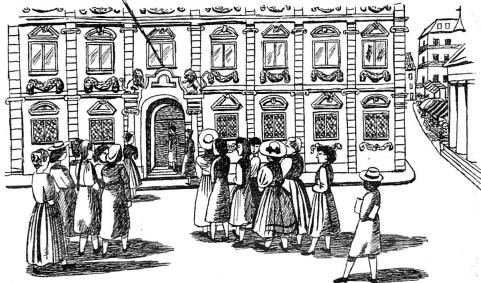
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

débutantes ou très expérimentées. Au mois, si elles sont nourries et logées, elles obtiendront au début à 130 fr.; si elles ne le sont pas, de 210 à 270, et davantage, en proportion de l'expérience acquise et de l'importance du poste. L'Association suisse des Jardinières met au point chaque année cette question des salaires, et se préoccupe aussi d'une assurance collective pour la vieillesse.

Il est évident qu'une jardinière ne s'enrichit pas rapidement; qu'elle s'accorde une place dès le début d'une vie simple et saine; l'expérience et la maturité acquises seront dans beaucoup de cas bien rémunérées, très bien même.

A côté de cette question de gain matériel, les jardinières savent très bien que, dans nombre de professions, le travail journalier est un moyen de réaliser le bonheur de sa vie en dehors de son métier, tandis qu'elles le trouvent dans leur travail même. Elles sentent que leur tâche est essentielle, vitale; de nos jours, même, nécessaire à la patrie. Elles sentent aussi (et c'est ceci que l'une d'elles, Mme Grüninger, directrice de l'Ecole de la Corbière, a su faire comprendre lors de récentes conférences à Genève), qu'elles ont une mission à remplir: apprendre à ceux qui vivent à notre époque égarée à retourner à la vie simple, saine et forte, à retourner à la Nature, à la bienheureuse communion avec elle, à suivre un poète paysan rhungovien lorsqu'il s'écrit:

Sachez que nous besognons dans le jardin du bonheur!
G. N. (Genève).



Le Consommateur
soucieux de ses intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

**Que les fleurs de
Hirt sont donc belles!**
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

**Papiers Peints
DUMONT**
19^e HELVETIQUE

La XVII^e Journée des femmes zurichoises

Convocées par les *Frauenzentralen* de Zurich et de Winterthour, et placées sous le signe du « Bon voisinage »... des centaines de femme de la ville comme de la campagne se sont réunies le dimanche 28 mars à Zurich. L'une des présidentes de séance, Mme Maria Fierz, dont c'était le 65^e anniversaire, recue à cette occasion de cordiales manifestations, ainsi que, de la part du Conseil d'Etat, un chansonnier zurichois!

Comment se manifeste un bon voisinage? question à laquelle doivent répondre les trois orateurs de cette Journée. M. Fritz Wartenweiler d'abord, évoquant la fraternité suscitée dans notre pays par les changements survenus en Europe, rappela que la défense nationale militaire, le souci du pain quotidien, et la création d'occasions de travail exigent de nous des efforts toujours renouvelés, bien qu'il puisse sembler parfois que nous avons atteint une certaine stabilité dans ces domaines. Mais cette stabilité est un leurre, preuve en soi le nouvel ordre des relèves. L'extension des cultures, dont nous avons un besoin absolument nous voulons vivre de nos propres ressources, n'a encore atteint que 130.000 ha, alors que 190.000 ha restent à défricher. Mais cette extension des cultures ne nous a pas apporté seulement du pain, elle a rapproché citadins et campagnards, Zurichois et Grisons: « l'homme abolit la terre et la terre abolit l'homme ». La lutte pour le pain quotidien crée le bon voisinage.

Ce même esprit devrait présider aux efforts pour procurer du travail à tous. Le droit au travail, dont on parle tant, ne peut être réalisé que si chacun s'y efforce dans un sentiment vraiment fraternel. Et les transformations inévitables de l'après-guerre exigeront de nous davantage de fraternité encore. Si la tendance, au siècle dernier, était d'aller du tout à l'individu l'évolution historique ramène aujourd'hui l'individu au tout. Si nous ne voulons pas sombrer dans une fausse sentimentalité imbue de nationalisme et de totalitarisme, et enemis de toute conception internationale, il nous faut trouver la formule juste de la liberté dans la discipline, des relations équitables entre les générations. Seul l'amour du prochain nous y aidera. Politiquement parlant, il s'agit de trouver, entre les formes abstraites du libéralisme et du socialisme, tant internationaux que nationaux, ce qui peut valoir pour notre pays.

M. Jean Mussard, ingénieur à Biel, dont les délégués à l'Assemblée de 1942 de l'Association pour le Suffrage avaient beaucoup apprécié la valeur de la pensée et la fermeté des convictions, présente ensuite une étude sur l'économie sociale aujourd'hui et demain, soulignant que l'esprit fraternel n'est possible que chez l'homme religieux. Sa conférence ayant paru en brochure, nous y renvoyons nos lectrices.

Troisième oratrice, enfin, Mme Clara Nef évoqua les tâches de la femme en vue des temps à venir. Si nous avons été épargnés jusqu'ici, nous savons cependant que les conditions de vie changent aussi pour nous, non pas seulement du fait des restrictions imposées par la guerre, mais parce qu'un nouvel ordre social est inévitable, chez nous aussi, dans l'après-guerre. Nous avons donc devant nous une tâche bien définie, celle de collaborer à ce nouvel ordre de choses. Nous avons charge d'âmes, nous avons la tâche de créer une atmosphère dans laquelle l'esprit puisse se redresser, et où la culture spirituelle soit possible. Cela dans nos foyers d'abord, mais en évitant le danger de nous y confiner dans un égoïsme familial.

Malgré nos échecs, travaillons donc à collaborer à la solution des problèmes d'ordre gé-

**La femme d'aujourd'hui
porte le bijou de
demain**
**VACHERON
ET
CONSTANTIN**

riés, deviendrait aussi indispensable à la femme que le journal politique l'est à l'homme... Le journal idéal ne peut s'épanouir que dans la liberté. Il devrait se trouver seulement (quant à sa rédaction) entre les mains de personnes de toute probité et qui auraient l'intérêt de tous en vu.

C'est sur cette sympathique suggestion que s'achève le travail de Mme Schürch, qu'il faut grandement louer dans son ensemble. Malgré le « délayage » de quelques passages qui eussent gagné à plus de concision, et un peu d'hésitation dans le style, nous y voyons une source de renseignements fort utile. Moyennant de légères modifications, le cahier que nous venons de lire pourrait fort bien affronter l'épreuve de l'impression, et revêtir la forme durable d'un véritable essai documentaire, « un petit livre de bonne foi » comme disait le grand Montaigne.

Renée Gos.

Publications reçues

COMMISSION DES INTÉRêTS FÉMININS DE L'ASSOCIATION SUISSE DES FEMMES UNIVERSITAIRES: *Publications d'auteurs féminins parues en Suisse en 1941*. Peut être consulté dans les bibliothèques et les librairies.

C'est une excellente idée qu'a eue l'Association suisse des Femmes universitaires en publiant ce petit bulletin, dû au travail et aux compétences de Mme Annie Muriset, mais une demi-excellente idée malheureusement! car on ne peut que regretter la lacune qui se creuse de la sorte entre

À Bébé
Vevey
M. G. J.

Maison spéciale de
LAINES et tous tricots
mains
Sous-vêtements
dames et enfants

MAX MOUNOUUD
OPTICIEN
Croix-d'Or, 15 GENÈVE

Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève

20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5^e encombre en tièdes Jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

néral, et cela non pas parce que nous sommes plus intelligentes que les hommes, mais parce nous sommes différentes. Tendons notre effort vers ce qui unit les êtres entre eux; prenons garde à ne pas servir de prétextes à des buts intéressés; dans les luttes de partis, rappelons-nous que c'est en profondeur que se trouve la vérité. Nous qui manquons trop souvent de courage civique, ne nous contentons pas de panser des plaies, mais contribuons à les éviter, par exemple dans tous les domaines de l'alcoolisme, de l'immoralité, de la protection de la jeunesse, que trop souvent l'on confond avec l'assistance. Qu'il ne nous suffise pas que nos propres enfants soient bien élevés, car la misère morale des enfants des autres aura sa répercussion sur tous. Ne nous laissons pas arrêter par nos frontières locales et cantonales, et ne soyons pas les prisonnières d'articles de règlements. Notre but est d'établir un ordre juste, qui prenne soin des familles, des mères, des vieillards et des infirmes, mais un ordre dans lequel on demandera à chacun de faire un effort personnel. Car le succès de tous dépend du maximum d'efforts de chacun.

Les peines et les douleurs resteront hélàs! le partage des hommes; mais si elles nous font réaliser notre impuissance, elles sont aussi créatrices de forces. A l'heure actuelle, nous assistons par delà nos frontières à des souffrances qui dépassent tout ce que nous avons jamais éprouvé, et sans doute notre propre quête nous empêche-t-elle de comprendre véritablement ce qui est le lot de nos voisins: ne nous étonnons donc pas si notre situation privilégiée remplit d'amerme ceux qui ont tout perdu, et qui ont passé par une école qui sera peut-être la nôtre après la guerre, lorsqu'il nous sera demandé des renoncements douloureux. Gardons donc notre cœur libre de toute entrave, afin d'être prêts à aider et à servir partout où l'on aura besoin de nous!

(Librement résumé et traduit de l'allemand d'après le Schw. Frauenblatt par A. de M.).

Le droit au travail de la femme mariée en France

Notre journal avait rapporté en son temps la loi édictée par le gouvernement de Vichy, qui interdisait l'accès de toute femme mariée dans les emplois de l'Etat, des départements et des communes, permettant de mettre en congé sans solde toute femme mariée pratiquement occupée dans ces mêmes entreprises si son mari subvenait aux frais du ménage et si elle avait moins de trois enfants, et annonçait une loi ultérieure qui réglementera

Nous n'ignorions pas que les contes de nourrice et les récits mythologiques sont les mythes sacrés d'antiques religions, mais ici on va plus loin: des tableaux simples et clairs nous révèlent, par exemple, ce que représentent le « vieux roi » ou la « princesse », le « dragon » ou les « oiseaux », les « clés » ou les « pierres précieuses », au degré profane, sacré, et initiatique.

Cet exposé, si simple, si bien fait soit-il, ne nous satisfait pourtant pas complètement. Le livre terminé, on se pose encore une foule de questions. Quelle est la position de l'auteur entre les religions d'initiés et le christianisme? Quel est, selon lui, la vraie voie de l'humanité? Il déplore, à juste titre, que le trésor de sagesse, de science psychologique et divine accumulé pendant des millénaires ait été anéanti par nos églises, mais y avait-il une conciliation possible entre ces deux courants religieux? Le problème du divin et des moyens d'y accéder n'avait pas été résolu avant la venue du Christ, loin de là. Les sectes mystiques ne se persécutaient-elles pas férolement les unes les autres? Les Pythagoriciens pourraient en témoigner. D'autre part, l'héritage païen assimilé par le christianisme est-il un enrichissement ou une entrave à son épanouissement normal? Et pourtant, il faut reconnaître que les sectes d'initiés exercent plus que jamais une attraction profonde. Tous ces problèmes soulevés à propos de contes si vieux, si connus! Connenez que ce livre est bien attachant et qu'il faut l'aimer.

A. W.-G.

Bromard
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE